COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

du 29 septembre 2020

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

PRESENTS: Mme WALTER Laetitia, M. BADER Hervé, Mme DE SOUSA Sandra, M. GENDRON Pierre-Julien, Mme COUTO LIMA Pastora, M. BITZBERGER David, Mme GROTZINGER Caroline, M. BODINET Martial, Mme ONIMUS Aurélie, M. THUET Mathias, Mme DEHARBE Sophie, M. WALTER Patrick, M. THUET Thomas, Mme GROSHENY-STOELBEN Angélique.

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020
- 2. Eclairage public
- 3. Etude photovoltaïque
- 4. Association de gestion EHPAD Les Molènes
- 5. Associations occupation des salles saison 2019-2020
- 6. Convention Rum'Loisirs
- 7. Photocopieur école élémentaire
- 8. Fêtes de fin d'année
- 9. Location tables et bancs
- 10. Décisions du maire dans le cadre des délégations
- 11. Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach
 - a. Convention SIG
 - b. Rapport annuel 2019 service collecte et valorisation des déchets
 - c. Rapport d'activités 2019
 - d. Représentant Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

12. Divers

- a. Convocation dématérialisée
- b. Comité consultatif vie associative et gestion des salles
- 13. Informations

Monsieur le Maire remercie les adjoints pour leur travail et leur présence en mairie.

1. Approbation du procès verbal de la séance du 10 juillet 2020

Le Conseil Municipal approuve le procès verbal de la séance du 10 juillet 2020.

2. Eclairage public

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public : rue de la Forêt Noire, rue du Maréchal du Bourg, rue des Prés et rue de Bantzenheim. Vialis doit nous transmettre une offre pour ce programme.

Monsieur le Maire précise qu'une enveloppe de 15 000 € a été inscrite au BP 2020. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour le programme de rénovation à venir, dans la limite du budget prévu, et charge Monsieur le Maire de demander une subvention au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rajoute qu'une réflexion est à mener sur l'arrêt total de l'éclairage public sur une tranche horaire minuit-5 h.

3. Etude photovoltaïque

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du projet de pose de panneaux photovoltaïques pour compenser la consommation du véhicule électrique.

Il présente une offre du bureau d'études IMAEE d'un montant de 4 200 € TTC pour une étude de faisabilité et de dimensionnement de l'installation afin d'optimiser l'autoconsommation. Bâtiments concernés : atelier communal, chaufferie centralisée, caserne des sapeurs-pompiers et mairie.

La Région Grand Est subventionne ces études à hauteur de 70%.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour confier l'étude au bureau d'étude IMAEE et charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention à la Région Grand Est.

Adopté à l'unanimité.

4. Association de gestion EHPAD les Molènes

Après avoir présenté l'historique de l'EHPAD les Molènes ainsi que son fonctionnement à travers le syndicat mixte et l'association de gestion, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de désigner Mme ARGAST Isabelle en tant que représentante de la commune de Rumersheim-le-Haut à l'Association de Gestion de l'EHPAD les Molènes. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à cette désignation.

Adopté à l'unanimité.

5. Associations – occupation des salles saison 2019-2020

Face aux difficultés rencontrées par les associations dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, Monsieur le Maire propose que la Commune renonce à percevoir les montants relatifs à l'occupation des salles communales par les associations pour la saison 2019-2020. Pour information, le montant total de la redevance d'occupation pour la période de septembre 2019 à février 2020 (salles fermées à partir de mars 2020) s'élève à 5 588 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas facturer aux associations l'occupation des salles pour la période 2019-2020.

Adopté à l'unanimité.

6. Convention Rum'Loisirs

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'association Rum'Loisirs a perçu, en lieu et place de la Commune, les recettes de locations de salles pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2019 (derniers encaissements au 14 mars 2020), soit un montant de 1 426,50 €. Par conséquent, il revient à Rum'Loisirs de reverser cette somme à la Commune, via une convention entre l'association et la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de cette convention et le reversement de la somme de 1 426,50 € par Rum'Loisirs à la Commune.

Adopté à l'unanimité.

7. Photocopieur école élémentaire

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le photocopieur de l'école élémentaire est hors d'usage et qu'il convient de le remplacer. Monsieur le Maire présente l'offre de la société Dyctal :

- fourniture d'un photocopieur Konica Minolta reconditionné noir et couleur (Business Hub C224E) : 2 400 € HT,
- fourniture d'un photocopieur Konica Minolta neuf noir et couleur (Business Hub C227) : 4 290 € HT.
- contrat de service : page noir et blanc : $0,006 \in HT$, page couleur : $0,06 \in HT$ Après délibération, le Conseil Municipal décide l'acquisition du modèle reconditionné noir et couleur pour un montant de 2 400 € HT + 225 € HT pour l'installation.

Adopté à l'unanimité.

8. Fêtes de fin d'année

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée les points suivants relatifs aux fêtes de fin d'année :

- annulation de la fête des seniors, due à la mise en place du protocole sanitaire Covid-19. Proposition d'offrir un colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans. La commission fêtes et cérémonies est en charge de choisir un colis. Budget : environ 30 € par colis.

- bon d'achat de 50 € (Cultura) offert à chaque enseignante et achats de livres de Noël pour chaque enfant des écoles (12 € par élève)
- bon d'achat de 50 € offert aux enfants du personnel communal (pour les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans)
- invitation du personnel communal à un repas de fin d'année

Après délibération, le Conseil Municipal approuve l'ensemble de ces points.

Adopté à l'unanimité.

Pour information, la tournée des pères Noël à moto est annulée cette année. La réception du nouvel an ne sera peut-être pas maintenue.

9. Location tables et bancs

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le tarif de location des tables et bancs a été fixé à 5 € pour une table/2 bancs ou deux tables (délibération du conseil municipal du 28 janvier 2020). Pour permettre de calculer correctement le montant à facturer dans tous les cas de figure, Monsieur le Maire propose d'individualiser le tarif à 2 € pour une table et 1,5 € pour un banc, à partir du 1^{er} octobre 2020. Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Adopté à l'unanimité.

10. Décisions du maire dans le cadre des délégations

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Déclaration d'intention d'aliéner : renonciation au droit de préemption sur l'immeuble sis section 3 n° 3, 4 et 86/2, section 44 n° 89, section 44 n° 170/70, section 2 n° 176/33.
- Commande de panneaux d'entrée d'agglomération (entrée rue du Rhin) auprès de la société Signature pour un montant de 595,20 € TTC
- Commande d'une scie oscillante auprès de la société AMS de Lutterbach pour un montant de 1 090,80 € TTC
- Commande réparation bar salle des sports : menuiserie Spindler 823,20 € TTC.

11. Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach

a. Convention SIG

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la nouvelle convention SIG transmise par la CCPRB, avec effet au 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 3 ans (la dernière convention étant arrivée à échéance le 31 décembre 2019).

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

b. Rapport annuel 2019 service collecte et valorisation des déchets

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le rapport annuel du service collecte et valorisation des déchets 2019 de la CCPRB. Après délibération, le Conseil Municipal approuve ce rapport.

Adopté à l'unanimité.

c. Rapport d'activités 2019

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le rapport d'activités 2019 de la CCPRB leur a été transmis par mail le 14 septembre 2020.

d. Représentant Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du fonctionnement de la CLECT. La CCPRB a délibéré le 7 septembre 2020 sur la création de la CLECT et sa composition, à savoir un représentant par commune.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne M. SCHELCHER Thierry en tant que représentant de la commune de Rumersheim-le-Haut à la CLECT.

Adopté à l'unanimité.

12. Divers

a. Convocation dématérialisée

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la convocation dématérialisée du conseil municipal n'est pas rendue obligatoire en Alsace-Moselle et que le droit local est muet sur la forme de la convocation.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée l'envoi de la convocation par voie dématérialisée. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette proposition. *Adopté à l'unanimité*.

b. Comité consultatif vie associative et gestion des salles

Il est procédé à la désignation d'un membre supplémentaire au Comité consultatif vie associative et gestion des salles : M. VONFLIE Pascal.

c. Plantations et aménagement espaces verts rue du Rhin

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'offre de la société Artcane pour l'aménagement de l'entrée Est du village, autour des chicanes (terre à rajouter, ensemencement, végétaux) et la plantation de 4 arbres, pour un montant de 4 600 € HT. Le Conseil Municipal des Enfants participera à la plantation des arbres.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un accord de principe pour ces aménagements et plantations et charge Monsieur le Maire de faire une demande de subvention au Département dans le cadre du GERPLAN.

Adopté à l'unanimité.

d. Vente véhicule incendie

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée que l'ancien véhicule incendie soit mis en vente, étant donné l'acquisition récente du VTU et remorque.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de céder le VTU à M. FERENC Irénée pour un montant de 5 500 €.

Adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS

- ♦ SIAEP Rumersheim-Bantzenheim: réunion d'installation du nouveau comité le 24 septembre 2020. Election de M. THUET Thomas au poste de président et M. PILOT Jean-Marc au poste de vice-président. M. THUET Thomas est invité à prendre la parole. Il évoque l'importance du syndicat d'eau, il faudra voir comment cela sera stabilisé juridiquement. Il est essentiel de gérer au plus près des besoins. Réflexion à mener au niveau de l'utilisation des puits privés (question d'économies d'eau). Les écoles devront être associées à la meilleure connaissance de l'eau.
- Inscription possible aux commissions thématiques intercommunales.
- ♦ Enquête publique PLUI en cours. La permanence du commissaire-enquêteur aura lieu le 8 octobre 2020 de 15h à 17h. Toutes les informations sont visibles sur le site de la CCPRB.
- ♦ Offre de la société Artcane relative à l'entretien des espaces verts. Un point sera fait avec les agents techniques puis avec le comité consultatif voirie environnement
- ◆ Entretien voirie : intervention de la société Colas courant octobre 2020, montant : 6 760,20 € TTC pour un linéaire d'environ 1 200 m.
- Subvention d'Etat pour l'achat de masques : 3 016,70 €.
- Signature convention périscolaire.

- ♦ Terrains en enfilade rue de l'Ecole : dossier en cours.
- ◆ A valider : surcoût Covid chantier rue du Rhin (70 €/jour/agent, total d'environ 9 000 € HT). Une fois le DGD établi, demande de remboursement à la CCPRB.
- ♦ Travaux d'amélioration collecte eaux pluviales rue d'Ensisheim (CCPRB) : démarrage le 5 octobre 2020.
- ♦ Pré d'Elsa : réponse a été donnée à M. RENNO Roland.
- ♦ Commerce de proximité : réunion avec Mme CROS Nadine de la CCI. Des groupes de travail seront lancés.
- Demande d'emplacement pour un commerce ambulant (burgers avec des produits locaux).
- ♦ Demande de M. RINGLER Yves de jouer dans son jardin avec son groupe de musique le dimanche après-midi une fois par mois.
- En cours : demande de devis brosse de désherbage.
- ♦ Règlement intérieur du conseil municipal : non obligatoire en Alsace-Moselle pour les communes de moins de 3 500 habitants.
- Sénatoriales : élections le 27 septembre 2020.
- Réunion Syndicat des cours d'eau, élu Président : M. SCHEER Eric.
- Réunion SCOT Colmar, élu Président : M. SPITZ Michel.
- Election Comité Consultatif Communal Sapeurs-Pompiers le 27 septembre 2020.
- Réunion Comité Syndical Brigade Verte : 30 septembre 2020.
- ♦ Toiture de la salle des sports : le tribunal administratif de Strasbourg a nommé un expert judiciaire, M. WOLF de Strasbourg. Une première rencontre aura lieu le 4 novembre 2020.

TOUR DE TABLE

❖ Mme WALTER Laetitia:

- Election du Conseil Municipal des Enfants le 2 octobre 2020 à l'école élémentaire, 9 candidats pour 7 places. L'élection du petit maire aura lieu en mairie. Projet boîte à livres : à voir. Photos de la visite à l'Elysée et au Sénat en 2019.
- Réunions avec les associations, signature des conventions d'occupation de salles, protocole sanitaire pour la reprise d'activités, installation de gel hydroalcoolique dans les bâtiments communaux, vestiaires et douches ouverts avec limitation du nombre d'utilisateurs. La chorale et la Musique Concordia ont été rencontrées la semaine dernière. Il reste à voir en octobre 2020 : l'association de pêche, le conseil de Fabrique, le parc Maïkan, WE.
- Activités Atout Age depuis le 15 septembre 2020 (marche nordique)
- Visite des bâtiments communaux par les élus prévue le 26 septembre 2020 : annulée.

M. BADER Hervé :

- Salle de musique : projet de connexion à la fibre.
- RDV avec M. Poirot le 9 octobre 2020 au sujet des places de stationnement dans le village.
- Devis en cours aménagement école maternelle.

- Devis Artcane à traiter avec le comité consultatif.
- Atelier bricolage : décorations de Noël en cours.
- Trello: outil de partage d'informations pour les commissions.

Mme DE SOUSA Sandra:

- Conseil école élémentaire 12 octobre 2020.
- Conseil école maternelle : début octobre 2020 (date restant à définir)
- Collecte Banque Alimentaire : 28 novembre 2020 de 10 h à 12 h, appel aux bénévoles.

* M. GENDRON Pierre-Julien:

- Octobre 2020 : premier flash infos numérique.
- Bulletin communal : surplus de 55 € (imprimeur).
- Photos: peu de retour.
- Site internet : rdv reporté avec le prestataire, le comité étudiera ce dossier.

M. THUET Thomas:

• Photos : une idée serait de se rapprocher des gens qui travaillent sur l'histoire du village. Voir aussi individuellement les personnes susceptibles d'avoir des photos.

La séance a été levée à 22 h 10.

Pour extrait conforme Rumersheim-le-Haut, le 5 octobre 2020 Le Maire

T. SCHELCHER